



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de Coordination
des Services de l'État

Bureau des procédures environnementales
Affaire suivie par Catherine KENZOUA
Tel : 01.64.71.77.28 – courriel : catherine.kenzoua@seine-et-marne.gouv.fr

Melun, le 14 avril 2022

le préfet de Seine-et-Marne

à

Destinataires In fine

Objet : Communes de Bussy-Saint-Georges, Jossigny et Ferrières-en-Brie – réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Rucherie et du diffuseur du Sycomore – Consultation inter administrative.

EPAMarne et SANEF m'ont transmis le 17 mars 2022 le dossier visant la réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Rucherie et du diffuseur du Sycomore sur le territoire des communes de Bussy-Saint-Georges, Jossigny et Ferrières-en-Brie.

Ce dossier devra être soumis à enquête publique unique préalable :

- à la déclaration d'utilité publique des travaux et acquisitions foncières nécessaires à leur création,
- au parcellaire correspondant,
- à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Bussy-Saint-Georges et de Jossigny,
- à la mise en compatibilité du Plan de protection des espaces agricoles et naturels périurbain,
- à l'autorisation environnementale unique au titre de la loi sur l'eau et de la dérogation aux espèces protégées.

Conformément à la circulaire du premier ministre du 5 octobre 2004 relative à la concertation applicable aux projets de travaux, d'aménagements et d'ouvrages de l'État et des collectivités territoriales, je vous demande de bien vouloir m'adresser votre avis sur les atteintes que ces projets sont susceptibles de porter aux intérêts dont vous avez la charge. Vous me communiquerez également tout élément d'analyse relevant de votre domaine de compétence, concernant, notamment, la compatibilité de ce dossier avec les dispositions législatives et réglementaires applicables.

.../...

Cette consultation dite « inter-administrative » contribue à la sécurité juridique du projet et vise la prise en compte des préoccupations environnementales le plus en amont possible de la réalisation des projets.

Vos éléments devront m'être adressés **au plus tard le 16 mai 2022** sur la boîte mail suivante : catherine.kenzoua@seine-et-marne.gouv.fr

À cet effet, vous trouverez en annexe, le dossier sous format dématérialisé.

Passé ce délai et en l'absence de réponse de votre part, je considérerai que vous n'avez pas d'observation à formuler.

Dans l'attente, mes services – Direction de la Coordination des Services de l'État – Bureau des procédures environnementales, restent à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire.

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture.



Cyrille LE VÉLY



Copie pour information à :

- Monsieur le directeur général d'EPAMarne,
- Monsieur le directeur général de SANEF.

DESTINATAIRES

Madame la Ministre de la Transition écologique Direction Générale des infrastructures, des transports et des mobilités	Monsieur le Préfet de la Région Île-de-France
Monsieur le Sous-préfet de Torcy	Madame la Directrice Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France
Monsieur le Directeur Régional et Interdépartemental de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Île-de-France	Monsieur le Directeur Régional des Affaires Culturelles d'Île-de-France
Monsieur le Directeur Régional et Interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités	Madame la Cheffe de l'Unité Départementale de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France
Monsieur le Directeur départemental des Territoires de Seine-et-Marne	Monsieur le Chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
Madame la Déléguée Départementale de l'Agence Régionale de Santé	Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique
Monsieur le Directeur Départemental de la Protection des Populations	Monsieur le Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité
Monsieur le Chef du Groupement de Gendarmerie Départementale	Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique
Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques	Madame la Présidente de la Région Île-de-France
Monsieur le Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne	Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire
Madame le Maire de Ferrières	Monsieur le Maire de Bussy-Saint-Georges
Monsieur le Maire de Jossigny	

